

Parc national de la Vanoise

Objectif 2.4.3 Moderniser et promouvoir les refuges, et l'offre de randonnée et de promenade pédestre

Contexte

Dès sa création, l'établissement public du parc national a investi dans l'accueil du public en matérialisant des sentiers, organisant des itinéraires et les jalonnant de points d'étapes par des refuges portes et des refuges d'altitude. L'approche de l'altitude est facilitée en Vanoise par la géomorphologie particulière du massif. Le visiteur peut accéder à des aires de stationnement à 2 300 m d'altitude. Les vallées d'altitude sont longues, avec un dénivelé modéré et progressif qui permet d'atteindre aisément des cols à 2 900 m. Les possibilités de circuits en boucle sont nombreuses. Le réseau dense de refuges permet des découpages d'étapes adaptés à des niveaux d'effort physique variables. Il convient désormais de **mailler, de coordonner et de mieux interconnecter l'offre du coeur du parc national avec celle de l'aire d'adhésion, notamment pour une continuité des produits touristiques au départ des villages, des stations et lieux de vie permanents et une promotion commune et partagée.**

Enjeux

Cet objectif se situe à la charnière entre l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines, qui répond à une mission fondamentale du parc national, et l'enjeu d' Engager le parc national et son établissement dans une démarche stratégique active en faveur d'un tourisme durable accessible à tous, qui traduit une posture nouvelle de l'établissement public du parc national et constitue un axe stratégique de la charte.

Objectifs poursuivis

[....]

- Rechercher un renouvellement de la fréquentation par la promotion de lieux accessibles aux randonneurs en famille, aux promeneurs peu aguerris, aux jeunes, aux personnes à mobilité limitée (personnes handicapées, personnes âgées, familles avec des jeunes enfants, etc.).

[...]

Mesures contribuant à l'atteinte de l'objectif

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires

Parc national de la Vanoise

<p>2.4.3.a - Maintenir en bon état le réseau de sentiers répertoriés, la signalétique et le balisage</p>	<p>Assurer la maîtrise d'ouvrage</p>		
<p>2.4.3.b - Valoriser les grands itinéraires existants et les itinéraires patrimoniaux.</p> <p>Améliorer, pérenniser et promouvoir la diversité des circuits locaux</p>	<p>Valoriser et promouvoir</p>		<p>Offices de tourisme, stations de montagne, FFRP</p>
<p>2.4.3.c ? - Faciliter l'accès des visiteurs potentiels (y compris séjournants non-initiés) aux informations existantes ou à développer sur l'offre de promenade et de randonnée itinérante facile et de courte durée (de deux heures à quelques jours), en rendant cette information conviviale, rassurante et attractive</p>	<p>Informier et promouvoir</p>		<p>Savoie Mont Blanc Tourisme, offices de tourisme, stations de montagne, FFRP</p>
<p>2.4.3.d ? - Organiser et promouvoir les refuges et hébergements d'étape</p> <p>en vallée dans une logique de réseau au service des randonneurs</p>	<p>Animer, coordonner et promouvoir</p>		<p>Savoie Mont Blanc Tourisme, offices de tourisme, stations de montagne, Gîtes de France, FFRP</p>
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p>2.4.3.g - Développer l'information et l'identité relative au parc national</p> <p>dans les refuges : panneaux d'information, bibliothèques, animations programmées</p> <p>ou non</p>	<p>Mettre en œuvre dans les refuges en propriété, animer</p>	<p>Intégration dans la gestion des refuges communaux</p>	<p>FFCAM, propriétaires privés, gardiens de refuges</p>
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>

Référence ID de l'article : #4249

Auteur : Salamatou SEYDOU

Parc national de la Vanoise

Dernière mise à jour : 2016-07-25 15:05